



# COMMUNIQUÉ

## Lancement de la mission du Consultant en charge de la Gestion Environnementale et Sociale (CGES/ESOC)

Le Coordonnateur National informe le public que le MCA-Bénin II va officiellement lancer la mission du Consultant en charge de la Gestion Environnementale et Sociale (CGES/ESOC).

L'événement se tiendra le **mardi 12 juin 2018 à 9h** au Royal Bénin Hôtel à Cotonou.

Pour être conforme aux termes de l'Accord de Don conclu avec le Millennium Challenge Corporation (MCC), MCA-Bénin II a établi un Système de Gestion Environnementale, Sociale et de Santé-Sécurité. Le SGESSS préconise plusieurs actions dont le recrutement d'un Consultant en Gestion Environnementale et Sociale (ESOC).

Les principales missions dévolues au consultant sont les suivantes :

- orienter, coacher et conseiller MCA-Bénin II, y compris renforcer les capacités de MCA pour assurer la fonction sociale et de sauvegarde environnementale en conformité avec les Normes de Performance de la SFI, tel que requis par MCC dans la mise en œuvre du Programme ;
- conseiller, gérer et mener les activités liées à la Performance Environnementale et Sociale pour le compte de MCA-Bénin II ;
- travailler en collaboration avec le Consultant en Gestion de Projet (CGP) pour s'assurer que les activités du Programme, les entrepreneurs et les institutions partenaires se conforment aux Normes de Performance Environnementale et Sociale et les Directives de MCC sur l'Environnement ;
- créer des conditions et une culture visant à promouvoir la Santé et la Sécurité comme étant un volet fondamental de toutes les activités du projet ;
- développer et déployer des solutions technologiques destinées à améliorer l'efficacité et la précision dans les activités de la composante Performance Environnementale et Sociale et à en assurer le suivi.

*Pour rappel, d'un montant de **403 millions de dollars** dont 28 millions de dollars US de contribution de la République du Bénin, le Programme du MCA-Bénin II (2017-2022) est axé sur le développement de l'énergie électrique. L'objectif principal est de stimuler l'investissement privé à travers l'appui aux réformes institutionnelles et l'investissement dans la production et la distribution de l'électricité, ainsi que l'électrification hors-réseau (énergies renouvelables). Il s'agit à terme, de faire croître la production et la productivité des entreprises, de générer des possibilités économiques pour les populations du Bénin et d'améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics et sociaux par l'amélioration de la quantité et la qualité de la fourniture d'électricité au Bénin.*

**Contacts Presse :** Karine GBAGUIDI KEREKOU,  
Directrice de la Communication et des Relations Publiques au MCA-Benin II  
kgbaguidi@mcabenin2.bj / Tél : +229 21 31 82 40